

AVIS DE COURSE
TYPE SIMPLIFIÉ 2025-2028 RÉGATES 5B
Dériveurs – Quillards – Catamarans-windsurf



Prescription de la FFVoile :

Pour les compétitions de grade 4 et 5, l'utilisation des avis de course et des instructions de coursetypes intégrant les spécificités de la compétition est obligatoire.
Pour les compétitions de grade 5, la publication des instructions de course types sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25.1.

Grand Prix de Loctudy Yole ok et Dinghy 12
Cercle Nautique de Loctudy
Grade 5B
Du 13 au 14 juin 2026
Plage de Langoz à Loctudy

Préambule La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1.
La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

1 RÈGLES

La compétition est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2 - Les règlements fédéraux
- 1.3 - les règles de la classe **de l'ASPRYOK pour les Yoles**

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après 9h le 13 juin sur le site de la régata
<https://www.cnloctudy.com/grand-prix-de-loctudy-yole-ok-et-dinghy-12/>

- 2.2 Un briefing avec présence obligatoire des concurrents sera organisé le samedi 13 juin à 11h15 et dimanche 14 juin à 10h sur la terrasse du club house.

3 COMMUNICATION

- 3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

4.1 La compétition est ouverte à tous les bateaux de la ou des classes :
> Yole Ok (YOL)
> Dinghy 12 (DG12)

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1 a. Pour chaque concurrent majeur, être en possession d'une Licence temporaire FFVoile ou Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur, être en possession :

- d'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- ou
- d'une licence temporaire FFVoile ou d'une licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
- c. une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

4.2.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription jusqu'au dimanche 7 juin minuit.

4.4 Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur <https://www.cnloctudy.com/grand-prix-de-loctudy-yole-ok-et-dinghy-12/>

4.5 Pour être considéré comme inscrit à la compétition, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits au plus tard le 13 juin avant la clôture des inscriptions

5 DROITS À PAYER

5.1 Frais d'inscription

- solitaire = 60 €

L'inscription sera majorée de 20€ pour tous les coureurs qui s'inscrivent à partir du 8 juin jusqu'au 13 juin inclus

5.2 Les frais d'inscription comprennent le repas coureur du samedi soir. Possibilité de réserver des repas accompagnateurs au prix de 20€ par personne.

8 PROGRAMME

8.1 Programme à terre :

Confirmation d'inscription :

Date	De	À
13 juin	10h00	11h00

Briefing coureurs obligatoire:

Date	À	Détail
13 juin	11h15	15 min
14 juin	10h	15 min

8.3 Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	classes
13 juin	13h30	toutes
14 juin	11h00	toutes

8.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 15h

11 LIEU

11.1 L'Annexe A fourni le plan du lieu de la compétition.

11.2 L'Annexe B indique l'emplacement des zones de course.

12 LES PARCOURS

Le parcours à effectuer sera le suivant : Parcours construits

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14 CLASSEMENT

14.2 2 course validées sont nécessaires pour valider la compétition.

14.3 a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

15 BATEAUX ACCOMPAGNEURS

15.1 [DP][NP] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés par le club et le président du comité de course par l'adresse suivante : info@cnloctudy.com

15.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 **Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée

allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ÉTABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20 PRIX

Les prix seront distribués comme suit: 1er - 2ème et 3ème de chaque catégorie

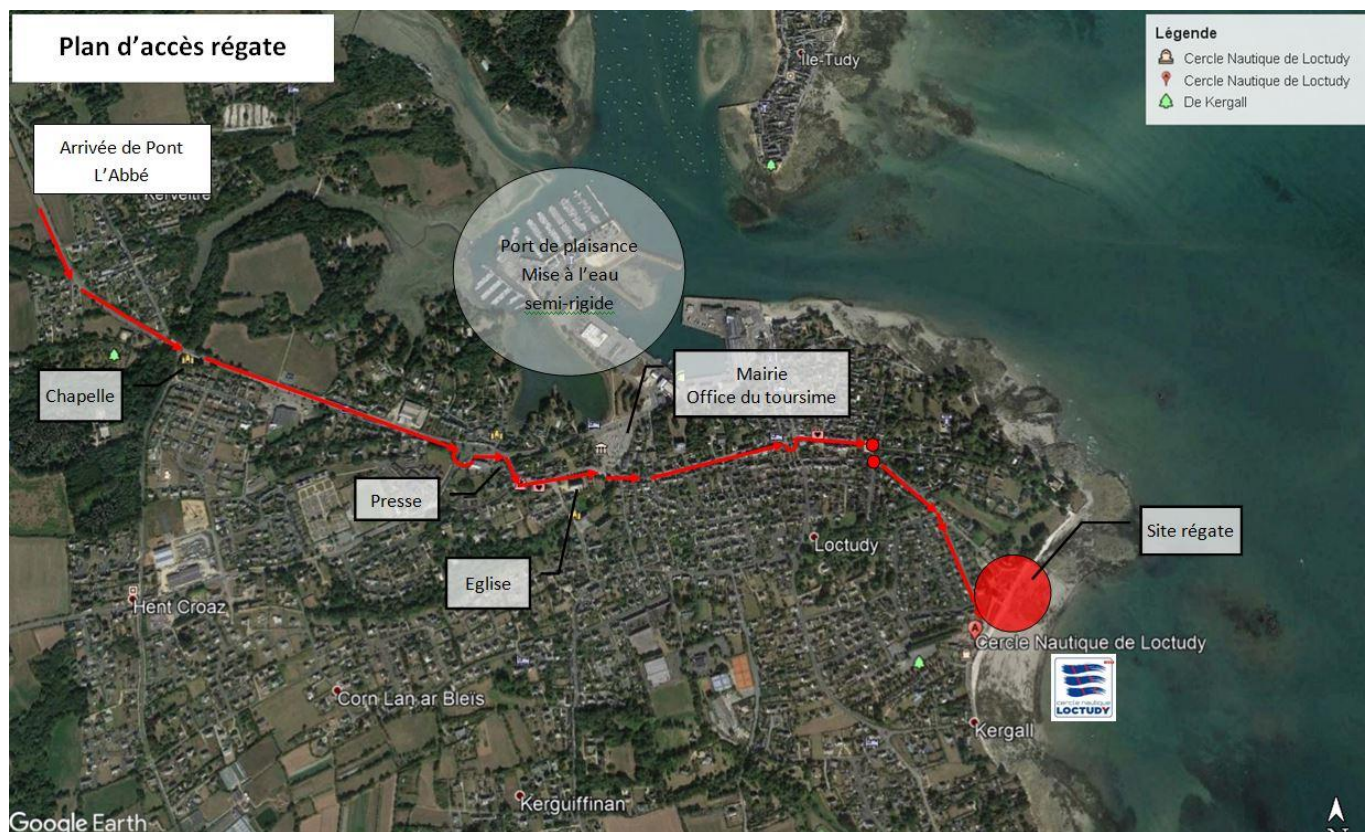
21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour les entraîneurs les réservations de bateau de sécurité sont à effectuer par mail à : info@cnloctudy.com

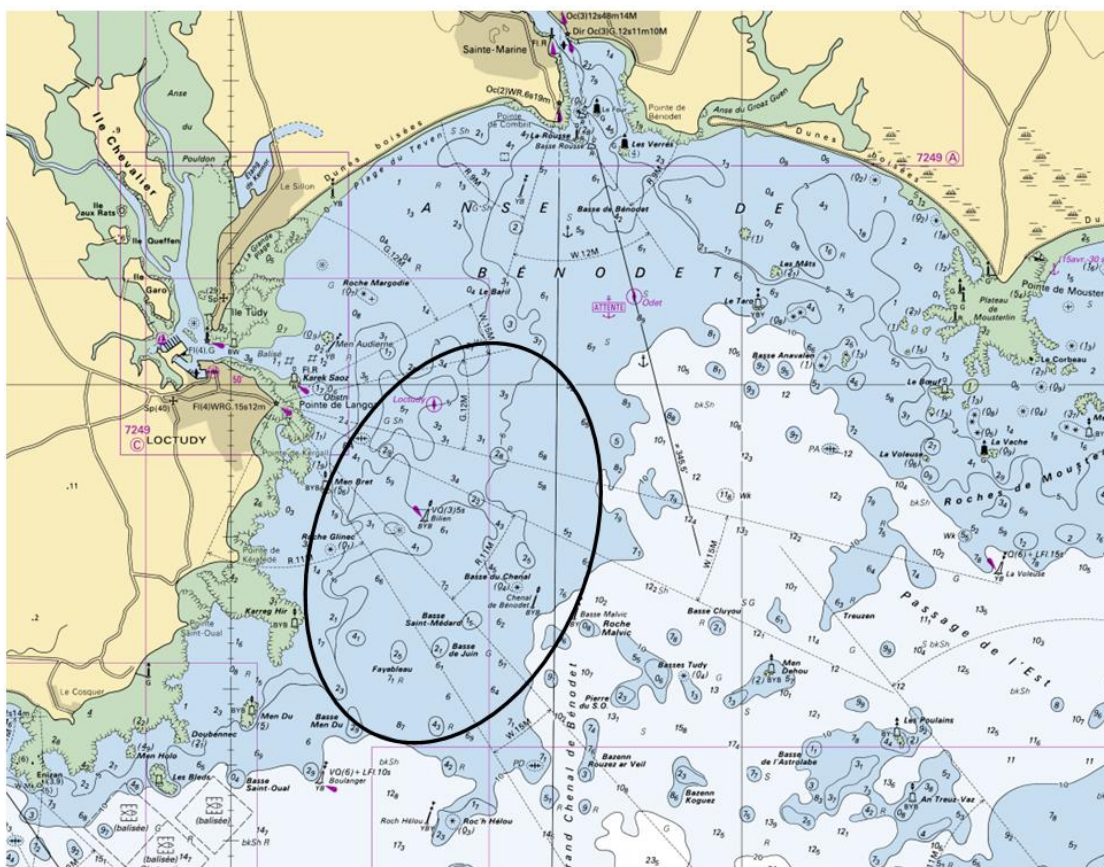
Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Cercle Nautique de Loctudy,
Tél : 02 98 87 42 84 – info@cnloctudy.com – www.cnloctudy.com

ANNEXE A : LIEU DE LA RÉGATE



ANNEXE B : ZONE DE COURSE
(joindre si possible un extrait de carte)



Loctudy ☆

Date	Heure	Hauteur	Coef.
Sam. 13	03h33	4,50m	74
	09h42	1,08m	
	15h56	4,62m	79
	22h11	0,96m	
Dim. 14	04h27	4,67m	83
	10h35	0,91m	
	16h46	4,83m	87
	23h05	0,76m	

